



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

**Service de l'instruction publique et de l'action éducative
Sous-direction des savoirs fondamentaux et des parcours
scolaires**

Bureau des écoles maternelles et élémentaires

DGESCO A1-1

N° D2022-08498

Affaire suivie par :

Marion MALLET-PETIOT

Tél : 01 55 55 36 86

Mél : marion.mallet-petiot@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle

75357 Paris SP 07

Paris, le 09 septembre 2022

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse

à

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs de
région académique

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs
d'académie

Objet : Passation des évaluations en CP, CE1 et CM1 faisant partie de l'expérimentation – saisie des résultats

Du 12 au 23 septembre 2022, il est demandé aux professeurs de CP et de CE1 de faire passer à leurs élèves les évaluations nationales repères de début d'année. Cette année, certaines classes de CM1 faisant partie du panel expérimental pour ce niveau feront également passer des évaluations de début d'année en français et mathématiques.

Il vous revient de veiller au bon déroulement de ces évaluations. Comme les années précédentes, les Inspecteurs de l'éducation nationale seront en soutien des directrices et directeurs des écoles et des professeurs des écoles tout au long des semaines à venir. Vous veillerez tout particulièrement à ce qu'ils puissent disposer du temps et de l'accompagnement nécessaire notamment pour la saisie des réponses des élèves.

A cet effet, six heures prises sur le temps des activités pédagogiques complémentaires seront dégagées pour les enseignants de CP et de CE1. L'ouverture du portail de saisie aura lieu dès le premier jour de la passation des évaluations, le 12 septembre 2022. Les professeurs pourront y accéder jusqu'au 30 septembre 2022. Les résultats des élèves seront disponibles sous 48H dès la fin de la saisie et de la demande de calculs des scores sur le portail.

La conception, la passation des évaluations nationales, les outils de suivi et d'accompagnement, fiches ressources, repères annuels de progressivité, maintiennent l'objectif de mieux connaître les élèves en début d'année et d'apporter une réponse rapide et efficace aux besoins identifiés. Cet ensemble constitue un point d'appui essentiel pour permettre à l'ensemble des professeurs de contribuer à la réussite de leurs élèves.

Je vous remercie de votre participation à cet enjeu majeur qu'est la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous les élèves. Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour cette priorité nationale.

Pour le ministre et par délégation
le directeur général de l'enseignement scolaire

Edouard GEFFRAY